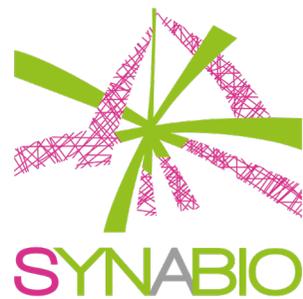


RAPPORT D'ACTIVITÉ ET MORAL 2020-2021



IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Le SYNABIO est une organisation experte et innovante, fédératrice des entreprises de la bio (transformateurs et distributeurs).

Elle protège leurs intérêts et permet de développer leur influence pour contribuer, dans un esprit de filière, à la construction d'une bio cohérente, exigeante et durable.

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| RAPPORT MORAL de Didier Perréol, président du SYNABIO | 4 |
| FAITS MARQUANTS | 6 |
| SERVICES | 7 |
| EXPERTISE | |
| • Marché | 8 |
| • Réglementation et qualité | 10 |
| • Influence | 12 |
| • Faire progresser la bio | 14 |
| • RSE et BioED | 16 |
| • Gestion de crise | 18 |
| MAISON DE LA BIO | 19 |
| RÉVISION DE LA FEUILLE DE ROUTE | 20 |
| CHIFFRES | 21 |
| QUI SOMMES-NOUS ? | 22 |



RAPPORT MORAL

CHERS ADHÉRENTS,

Adhérer au Synabio c'est participer à un collectif qui fait progresser la bio et l'année qui vient de s'écouler le démontre amplement.

Parmi les multiples temps forts de notre action, je retiens la publication de notre guide sur la préservation de la biodiversité. Impulsé par un petit groupe d'adhérents, il donne aux entreprises les clés pour appréhender cet enjeu avec leurs partenaires de l'amont.

Nous avons également progressé sur l'équité dans les filières avec la rédaction d'une charte qui pose les bases d'une répartition juste de la valeur

entre agriculteurs, transformateurs et distributeurs. Il s'agit là d'une question essentielle pour nos métiers : le développement de la bio ne doit pas tourner à la guerre des prix !

Notre syndicat se mobilise aussi pour vous accompagner en cas de difficultés. Dans la crise de l'oxyde d'éthylène, ce contaminant retrouvé dans de nombreux produits importés, et en particulier dans du sésame d'Inde, nous sommes là depuis près d'un an pour vous conseiller, vous informer et intervenir lorsque c'est nécessaire auprès des pouvoirs publics.

L'actualité c'est aussi la profonde mutation de notre marché. La crise du COVID a fortement perturbé les





comportements des consommateurs et la montée en puissance de la grande distribution se poursuit avec le rachat en novembre de Bio C Bon par Carrefour. Là encore, nous avons répondu présents en alertant les dirigeants de l'enseigne sur les difficultés rencontrées par de nombreux fournisseurs.

Malgré le coup de froid sur la demande que nous connaissons depuis quelques mois, je suis convaincu que les fondamentaux de notre marché sont porteurs pour les années à venir. En effet, la nécessité d'une transition écologique de nos modes de vie est désormais largement admise. Nous devons toutefois rester attentifs aux risques de confusion et de greenwashing et je me réjouis que le Synabio ait ouvert cette année un débat salutaire sur le futur affichage environnemental et le label « HVE ».

Vous le voyez, les défis ne manquent pas : nouveau règlement bio, mutations du marché, nouvelles attentes des consommateurs, controverses sur la bio... Notre force résidera dans notre capacité à les penser et à les relever ensemble.

C'est pourquoi je m'investis avec mes collègues administrateurs et avec l'équipe salariée dans le renouvellement de notre fédération professionnelle Natexbio qui accompagne actuellement la structuration de la « Maison de la bio ». Cette organisation a vocation à accueillir l'ensemble des syndicats professionnels engagés en bio pour porter haut et fort nos couleurs. Que rêver de mieux pour 2022 !

Didier Perreol
président du SYNABIO.

FAITS MARQUANTS

SEPTEMBRE

Lancement du partenariat avec l'Institut de l'alimentation bio

OCTOBRE

Arrivée de Joanna, chargée de communication dans l'équipe

NOVEMBRE

Accompagnement des adhérents dans le cadre du Plan de relance

DÉCEMBRE

Co-organisation d'un séminaire sur la fraude en bio avec l'ANIA

JANVIER

45 entreprises labellisées BioED

FÉVRIER

Propositions d'amendements retenus dans la loi Climat sur l'affichage environnemental

MARS

Réunion avec la Commission européenne sur la réglementation des produits de nettoyage et désinfection

MARS

Consultation des adhérents sur l'évolution de la feuille de route du Synabio

AVRIL

Participation au think tank Food & Planet

JUIN

Matinée de présentation du guide biodiversité auprès des partenaires et pouvoirs publics

OFFRE DE SERVICES

NOS PÔLES D'EXPERTISE

COMPRENDRE

et anticiper la réglementation

CONNAITRE

et accéder aux marchés bio

ANCERER

le développement durable
au coeur de vos pratiques

CONCEVOIR

des produits de haute
qualité

BÂTIR

des filières d'approvisionnement
responsables

NOTRE ACTION D'INFLUENCE :

- **Plaidoyer** porté auprès des pouvoirs publics
- Définition et valorisation de **bonnes pratiques qui font progresser la bio** (biodiversité, charte filières...)
- Participation aux **instances stratégiques** (INAO, IFOAM, groupements interprofessionnels, France Agrimer, Agence Bio...)

Tout au long de l'année, nous proposons à nos adhérents :

- Journées thématiques (RSE, qualité, réglementation, Jeunes Pousses...)
- Boîtes à outils (Securbio, RSE, qualité...)
- Indicateurs (Appro, marchés, RSE...)
- Webinaires et formations
- Veille et cellule de crise
- Accompagnement RSE vers le label BioED
- Réponses à vos questions sur le règlement bio
- Offre Jeunes Pousses
- Newsletters dédiées régulières



2020 s'est terminée sur une croissance de **9,3%** tous marchés confondus selon notre Indicateur mensuel de conjoncture. Une belle performance pour les 35 contributeurs.

A mi-parcours de 2021, **la situation est tendue :**

le marché est atone (**+0,7%** sur 6 mois) pour les 44 répondants.



EXPERTISE

La reprise de Bio c' Bon par Carrefour a engendré des inquiétudes et des tensions pour les adhérents du Synabio qui a cherché à faciliter la transition en **alertant sur les difficultés rencontrées** et en publiant des **recommandations d'ordre juridique**.



La **3ème édition de l'observatoire des négociations commerciales** montre une accélération significative des demandes de baisse de tarifs tant en grande distribution qu'en magasins spécialisés. La tendance à l'augmentation des promotions se confirme. Dans le même temps, les matières premières se maintiennent ou augmentent conduisant à un risque d'effet ciseau sur les transformateurs.

RÉGLEMENTATION ET QUALITÉ

EXPERTISE

L'année a été marquée par différentes crises (Covid, ETO, ...) et le report au 01/01/2022 du nouveau règlement Bio. Pour autant, les groupes de travail ont continué à travailler selon les objectifs fixés :

- **Le GT OGM a finalisé une boîte à outils** pour vous aider à maîtriser le risque OGM
- **Sur les produits de nettoyage et désinfection**, nous avons collaboré étroitement **avec la Commission européenne** en mobilisant les résultats de notre enquête et l'expertise acquise par notre groupe de travail.
- **Le GT Expert Réglementation élargi a été actif :**
 - auprès des autorités nationales et européennes sur les actes secondaires du nouveau règlement bio.
 - dans le cadre de la réflexion sur le logo AB animée par l'Agence Bio.
 - pour la mise à jour du guide de lecture du règlement bio.



+ de 200

réponses techniques à des questions d'adhérents

10

outils pour la gestion des risques OGM



Sans oublier :

- La participation du Synabio au **Comité national de l'agriculture biologique** (CNAB) de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)
- Nos actions sur les pesticides (enquête sur les contaminations, projet Gérico, GT Européen...)
- 2 séminaires sur **la prévention du risque de fraudes**
- La mise en place d'un **partenariat avec l'Institut de l'Alimentation Bio**
- Le comité scientifique de Securbio qui a rédigé sa première **note de position** sur un contaminant (Fosétyl-aluminium et acide phosphonique)

INFLUENCE

EXPERTISE

COMMUNICATION

Cette année, suite à l'arrivée de notre **nouvelle chargée de communication**, nous avons dynamisé **nos réseaux sociaux** (Twitter et LinkedIn) où nous sommes désormais très actifs. Par exemple pour soutenir **la mobilisation des agriculteurs bio et de la FNAB concernant la nouvelle PAC**, nous avons invité nos adhérents à mettre en avant tous leurs produits issus de l'agriculture bio française. Plus d'une quarantaine ont joué le jeu !

PLAIDOYER

Nous nous sommes concentrés sur **l'actualisation de notre stratégie de plaidoyer** afin de tenir compte de l'expérience acquise depuis trois ans et du nouveau contexte lié à la crise du COVID : souveraineté alimentaire, plans de relance...

Nous avons retenu **5 objectifs** pour notre action d'influence dans les mois à venir :

1

Consolider

la position du label bio comme référence de la transition agricole et alimentaire

2

Préserver

le partage de la valeur dans les filières bios

3

Augmenter

les capacités de production tout en préservant la qualité du modèle bio français

4

Booster

l'éducation à la bio

5

Développer

les moyens publics sur la R&D en bio



EXPERTISE



AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL

La loi Climat prévoit un affichage environnemental pour les produits alimentaires qui pourrait être rendu obligatoire. Une demande qui répond aux attentes des consommateurs mais qui pose de nombreuses questions.

Le SYNABIO s'est mobilisé tout au long de l'année pour porter **le débat sur l'analyse de cycle de vie (ACV)**, la méthode « de référence » pour la mesure des impacts environnementaux. Notre objectif : alerter sur les lacunes et les biais de l'ACV qui favorise les modes de production intensifs (et consommateurs de pesticides) au détriment de la bio.

Nous avons organisé une campagne de communication soutenue par un collectif d'une quinzaine d'acteurs dont des associations de protection de l'environnement (Greenpeace, WWF, Générations Futures, FNE) ainsi que des représentants des consommateurs (Que Choisir), des militants du bien-être animal (CIWF)..

Nous avons aussi **financé et participé à l'élaboration du Planet-score**, une méthode alternative de mesure des impacts développée par l'Institut technique de l'agriculture biologique présentée en juillet 2021 aux pouvoirs publics. Merci à tous les adhérents qui ont soutenu ce projet !

4600

abonnés twitter

100

Une aine d'articles où le Synabio a été cité

5000

abonnés linkedin



FAIRE PROGRESSER LA BIO

EXPERTISE

EMBALLAGES

Les 13 entreprises adhérentes qui constituent le groupe de travail Emballages se sont réunies plusieurs fois cette année. Accompagnées par le CTCPA, elles ont travaillé sur un outil d'analyse technique **des solutions de substitution d'emballages**. L'objectif est de faire le point sur les avantages et les inconvénients des différentes solutions en fonction des enjeux environnementaux, des contraintes réglementaires et des filières de recyclage existantes. A la rentrée, le groupe réfléchira aux **enjeux prioritaires pour la bio** et aux positions qui doivent être portées par le Synabio sur le sujet.

100

réponses à notre enquête adhérents sur les emballages

FILIÈRES

Le groupe de travail Filières a vu le jour fin 2020 pour encourager des pratiques plus transparentes et équitables.

3 axes de travail ont été définis :

- Renforcer la place des transformateurs dans les filières bio
 - Mutualiser et massifier pour consolider les filières
 - Travailler sur les fruits origine France pour la transformation.
- En juin 2021, le groupe a finalisé la Charte des Filières biologiques, vision partagée que nous souhaitons promouvoir et développer.

159

offres / demandes de services, savoir-faire, produits et producteurs à partager pour consolider les filières bio.

FILIÈRES BIOLOGIQUES : LA CHARTE DU SYNABIO

LE SYNABIO EST LE SYNDICAT DES ENTREPRISES BIO. IL PROMÈUT ET DÉFEND UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE COHÉRENTE, EXIGEANTE ET DURABLE.

Dans cette charte, les adhérents, le Conseil d'administration et l'équipe salariée du SYNABIO affirment leur engagement pour promouvoir un modèle exigeant, transparent, responsable et solidaire de filières biologiques. Ce modèle durable est basé sur des **engagements forts et réciproques, des agriculteurs, des transformateurs et des distributeurs**. Il répond à la demande croissante des consommateurs pour une alimentation plus respectueuse des hommes et de la planète. Il préserve l'environnement, en particulier la biodiversité et s'inscrit dans une démarche de progrès. Il contribue à l'économie des territoires et au développement de l'agriculture biologique. Ainsi, pour nous, les filières biologiques sont construites progressivement et s'inscrivent dans la durée.

ELLES S'APPUIENT SUR TROIS PILIERS :

| TRANSPARENCE | ENGAGEMENT | QUALITÉ |
|--|---|---|
| <p>Les partenaires des filières biologiques se connaissent et se font confiance. Ils s'engagent à communiquer en toute transparence.</p> <ul style="list-style-type: none">• Producteurs, transformateurs, distributeurs : tous les acteurs des filières se connaissent.• Des liens de filière les rassemblent et ancrent leur confiance.• Chacun dispose des informations nécessaires et suffisantes pour comprendre ses partenaires.• Les opérateurs mettent à disposition des consommateurs les informations utiles à la compréhension de leurs filières. La traçabilité est assurée. | <p>Les partenaires des filières biologiques s'engagent durablement entre eux et pour la société.</p> <ul style="list-style-type: none">• La mise en place de contrats pluriannuels donne une visibilité à long terme à chacun des maillons de la filière, en intégrant en toute transparence les contraintes et les besoins de tous afin d'établir une juste répartition de la valeur, du producteur au consommateur.• Cet engagement se traduira idéalement par une labellisation commerce équitable.• Les distributeurs garantissent la promotion des filières, de leurs produits et des engagements des partenaires auprès des consommateurs, ils contribuent ainsi à leur pérennité. | <p>Les partenaires des filières, producteurs, transformateurs, distributeurs œuvrent pour la qualité des produits bio.</p> <ul style="list-style-type: none">• Tous les acteurs des filières s'imposent un haut niveau d'exigence pour mettre sur le marché des produits biologiques de qualité (sanitaire et organoleptique).• Pour la santé de tous, une attention particulière est portée à la qualité nutritionnelle des produits des filières biologiques.• L'innovation est un axe de travail fort pour tous les partenaires, qui s'appuie autant sur les savoir-faire agronomiques (travail sur les variétés, relocalisation, bien-être animal...) que sur les savoir-faire agro-alimentaires (naturalité des recettes, innovation produit...). |

BIODIVERSITÉ

La restitution des travaux du GT Biodiversité figure parmi les temps forts de l'année 2021. Composé d'une quinzaine d'entreprises adhérentes ce groupe a publié **une vingtaine d'indicateurs de progrès pour les filières bio** – producteurs, transformateurs et distributeurs – ainsi qu'un guide pédagogique pour accompagner les entreprises dans la compréhension des enjeux et la mise en place d'une démarche de progrès en la matière.

Vous ne l'avez pas encore lu ? [Téléchargez le guide !](#)

840

téléchargements du guide biodiversité publié en mars 2021



Lors de la Matinée Biodiversité organisée en juin, une table ronde institutionnelle s'est tenue avec la participation de l'OFB, de la LPO, de la FNAB ainsi que du sénateur Joel Labbé. Retrouvez le replay [ici](#)

FORMATION INTELLIGENCE COLLECTIVE

En 2021, le Synabio a proposé à ses adhérents un nouveau parcours « **Intelligence collective** », une formation en trois temps permettant de comprendre l'évolution des modes de gouvernance puis d'expérimenter un certain nombre de méthodes de coopération. Ce parcours sera reconduit en 2022 et viendra compléter les trois autres existants : éco-conception des emballages ; achats responsables ; biodiversité.



LE LABEL RSE DES PME DE LA BIO

MUTUALISATION DU LABEL BIOED

La Maison de la bio a vu le jour en 2021 avec l'ambition d'**inscrire la RSE au cœur de sa stratégie**.

Pour avancer dans cette direction, nous avons engagé la réflexion avec nos partenaires sur une mutualisation du label BioED. L'objectif : mobiliser l'ensemble de la filière bio autour d'un outil RSE commun.

Une expérimentation va être lancée pour **décliner le référentiel BioED aux différents métiers** (cosmétiques, distribution...). Elle permettra de donner une nouvelle dimension au label.

EXPERTISE



COMMUNICATION

Le label BioED a fait l'objet d'une montée en puissance en termes de communication en 2021 avec comme objectif de devenir le label de référence en matière de développement durable dans le secteur de la bio.

L'arrivée de Joanna au poste de chargée de communication a permis de construire une véritable **stratégie de communication** pour le label et de renforcer notre présence sur les réseaux sociaux.

Plusieurs **supports de communication** ont été imaginés et publiés sur les réseaux sociaux du Synabio : une carte de France permettant de situer toutes les entreprises labellisées, un benchmark des labels permettant de comprendre le positionnement de BioED etc.

CARTE DE FRANCE DES BIOED



CHIFFRES CLEFS

475

téléchargements de l'observatoire BioED 2021

1000

abonnés sur la page LinkedIn du label

5

entreprises ont participé à la formation intelligence collective

6

entreprises accompagnées par le Synabio pour la labellisation BioED

9

nouvelles BioED

OBSERVATOIRE BIOED

Chaque année, **la collecte d'indicateurs clefs auprès des entreprises labellisées BioED** nous permet de valoriser leurs engagements, et de mettre en avant leur impact et leur performance sur les sujets de la RSE. En 2021, ce sont 46 entreprises (10 régions, 2,4 milliards de CA) qui ont répondu à l'observatoire BioED.

Gouvernance, parité, bilan carbone, filières, transparence, sensibilisation : **17 indicateurs sur l'ensemble des thématiques de la RSE** ont pu être consolidés. Pour télécharger l'observatoire et découvrir les indicateurs 2021, rendez-vous sur [le site du Synabio](#)

GESTION DE CRISE

EXPERTISE

Cette année, les adhérents ont été concernés - à des degrés divers - par différentes crises : contamination par l'Oxyde d'éthylène, modification des règles sur le Lithothamne non bio. L'équipe permanente s'est mobilisée pour les accompagner et faire entendre leurs problématiques.

Parmi les actions mise en œuvre dans le cas de l'Oxyde d'éthylène :

Création d'une cellule de crise (boite à outils, communication régulière...)

Réponses aux nombreuses sollicitations des adhérents

Collaboration avec d'autres syndicats professionnels concernés (ANIA, Alliance 7...)

20 réunions avec les pouvoirs publics (Agence Bio, INAO, DGCCRF, cabinets des ministres de l'Agriculture et de l'Economie) et les OC

Envoi de courriers à la Commission Européenne

LA MAISON DE LA BIO

Les organisations membres de Natexbio (Synadis bio, Synadinet, Cosmebio, Forebio et Synabio) ont décidé de définir un nouveau projet et une nouvelle identité pour la **fédération des entreprises de la bio.**

La Maison de la bio, qui se structure pour l'instant au sein de Natexbio, permettra à notre écosystème de **gagner en visibilité et influence.**

L'ensemble des professionnels de la bio, agriculteurs, transformateurs, distributeurs, sont invités à rejoindre cet espace commun pour **partager leurs enjeux, mutualiser des moyens et peser davantage sur l'avenir de la bio**

LA MAISON 
DE LA BIO

RÉVISION DE LA FEUILLE DE ROUTE

A mi-chemin de notre feuille de route 2018-2023, le conseil d'administration a constaté que les évolutions rapides de notre secteur rendaient nécessaires un bilan d'étape de notre action.

Ce bilan, auquel les adhérents ont pu participer via une consultation en ligne, a débouché sur **une nouvelle proposition de feuille de route** en 4 objectifs :

1

Fédérer largement les entrepreneurs transformateurs autour de notre vision de la bio

2

Faire progresser les règles et usages en bio en tenant compte des attentes des parties prenantes

3

Contribuer à l'orientation des politiques publiques en faveur de la bio et de la transition alimentaire, écologique et équitable

4

Participer à la structuration de la profession et accompagner les filières

C'est dans le cadre de cette feuille de route que s'inscrira l'ensemble des actions du syndicat sur la période 2022-2025.

LE SYNABIO EN CHIFFRES

214 adhérents
(+ 16 par rapport à septembre 2020) → **208** transformateurs et grossistes + **6** distributeurs spécialisés.

LA MOITIÉ

sont en 100% bio

5,8

milliards d'euros de CA bio cumulé en 2020

2€

Jeunes Pousses

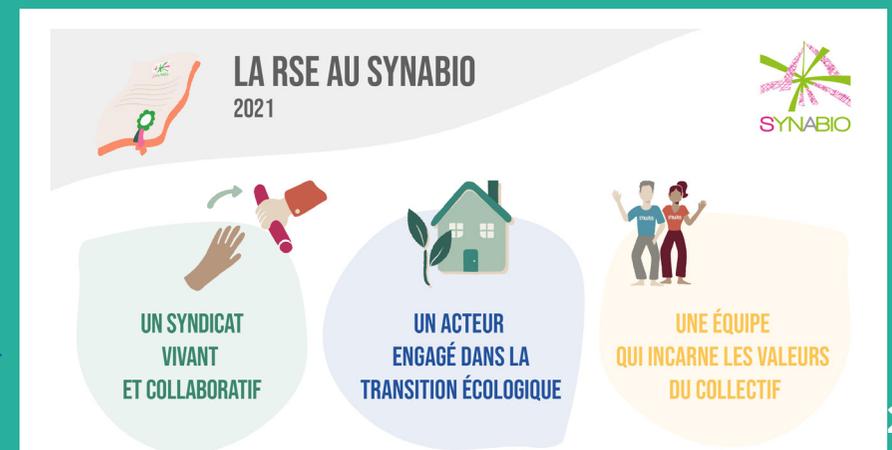
47

entreprises labellisées BioED

18

adminsitrateurs qui se retrouvent 5 fois par an

En 2021, le Synabio s'est doté de sa propre politique RSE ! Découvrez la sur notre [site](#)



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SYNABIO

MEMBRES DU BUREAU



Didier Perréol

Léa compagnie biodiversité
Président



Olivier Clanchin

Triballat Noyal
Vice-président



Manuel Brunet

Arcadie
Vice-président



Thomas Breuzet

Pechalou/Baskalia
Trésorier



Marc Barré

Biofournil
Trésorier Adjoint



Magalie Jost

Nature et Aliments
Secrétaire



Christophe Audouin

Les Prés rient bio
Secrétaire Adjoint



Maria Pelletier

Moulin Marion



Jean Verdier

Naturgie



Valérie Tremblay

Pro-Natura



Arnaud Vannier

La Mandorle



Pierrick de Ronne

Biocoop



Frédéric Guyot

La Vie Claire



Renaud Saisset

Nutrition & Santé



Ludovic Billard

Biolait SAS



Nicolas Crabot

Atelier Sarrasin



Renaud Chamonal

Ecotone



Raphaël de Taisne

Yumi

L'ÉQUIPE

Joanna Trouchaud
Chargée de communication

Claire Dimier-Vallet
Déléguée générale
adjointe

Charles Pernin
Délégué général

Mathilde Gsell
Coordinatrice
RSE

Cédric Herault
Office manager
Arrivée juin 2021

Bernard Lignon
Chargé de mission
Réglementation et
Qualité

Loana Dolcos
Office manager.
Départ juin 2021

Anna Kolf
Chargée de
mission RSE

NOTES :



Retrouvez nous :

Par mail : synabio@synabio.com

Sur [Twitter](#)  et [Linkedin](#) 